

Communiqué de presse

Construction du parc éolien du Chemin de Valenciennes, Haussy (59)

Nantes, le 28 septembre 2022

JP Energie Environnement (JPee), producteur français d'énergie renouvelable, organise une visite de chantier du parc éolien du Chemin de Valenciennes à Haussy, dans le Nord (59). Le projet a été développé en partenariat entre JPee et la Communauté de communes du Pays Solesmois (CCPS).

La construction du parc a débuté à l'été 2022 pour une mise en service prévue à l'automne 2023. Les pistes et plateformes ont été créées au cours de l'été 2022 et les fondations (ferraillage et coulage) vont être réalisées en octobre 2022.

Les éléments des éoliennes (sections de tours, nacelles, pales) seront acheminés au cours du mois de juillet 2023 pour que débute la phase d'assemblage et de levage jusqu'en septembre 2023.

Les caractéristiques techniques du parc éolien

Le parc éolien du Chemin de Valenciennes est composé de 4 éoliennes Vestas V112, d'une hauteur totale de 150 mètres. Il développe une puissance installée totale de 12 MW. Le parc doit produire ses premiers kWh à l'automne 2023 et produira annuellement 35 000 MWh.

En termes d'équivalents, le parc éolien couvrira les besoins annuels en électricité de 7 000 foyers (avec chauffage électrique) et permettra d'éviter la production de 2 900 tonnes de CO2 par an.

Sur toute sa durée de vie, le parc éolien du Chemin de Valenciennes sera exploité par JPee, sa maintenance est assurée par Vestas dont la base de maintenance est située localement, sur la commune de Morval à 60km d'Haussy.

Un co-développement public-privé gagnant pour le territoire

Suite à un appel à projet, mené par la CCPS du 4 au 27 juin 2018, JPee a été sélectionné parmi les différents développeurs en répondant le mieux aux attentes du plan communautaire de 2018 tant en matière d'implantation des éoliennes, que sur la prise en compte des intérêts environnementaux et financiers du territoire. Notamment en permettant aux collectivités, dont la CCPS, de s'impliquer au capital de la société du projet éolien du Chemin de Valenciennes.

Ce partenariat avec la CCPS a permis une meilleure intégration sociale et environnementale du projet sur le territoire, tout en optimisant les retombées économiques du territoire communautaire.

Le rôle de la CCPS a été d'être « facilitateur » aux côtés du développeur éolien JPee, en intervenant au travers d'actions de communication et d'information locale, d'accompagnement aux négociations foncières et enfin en tant qu'interlocuteur privilégié de la population et des institutionnels. A cette fin,

une concertation préalable a été lancée auprès des habitants de la CCPS et plus particulièrement auprès des Haussois et des communes voisines, sur la période du 3 au 18 janvier 2019, pour communiquer sur ce projet à partir de l'étude d'impact et répondre, en amont de la période réglementation de concertation, aux interrogations de chacun.

La participation au capital du projet éolien de la CCPS

Dans le cadre de la participation au capital, la Communauté de Communes s'est engagée à contractualiser avec JPee sur la base d'un protocole d'accord, encadrant la future société par actions simplifiées pour les étapes de développement, de financement, de construction, d'exploitation et de maintenance.

Dans le cadre de ce partenariat, le bloc intercommunal est entré au capital de la société créée dans la limite de 49,9% des parts, laissant 50,1% détenus par le développeur éolien JPÉE.

Une fois le projet autorisé, la CCPS a revendu une partie de ses parts. Les recettes ont été affectées selon un principe de solidarité intercommunale :

- 30 % dédiés au financement de la construction du parc éolien ;
- 30 % dédiés aux communes pour financer des actions communales (équipements, aménagements, services) ;
- 40 % dédiés à des actions communautaires pour la transition énergétique :
 - o 20 % biogaz, panneaux photovoltaïques, etc. ;
 - o 20 % économies d'énergie (isolation thermique logement privé, bâtiment publics...).

Des retombées économiques durables pour le territoire

Le parc éolien génèrera annuellement des retombées fiscales destinées à la région, au département, à l'intercommunalité et à la commune d'accueil. Ainsi, l'exploitation du parc éolien du Chemin de Valenciennes permettra de reverser au territoire plus de 160 000 € par an de retombées financières.

Un parc éolien en extension du parc éolien de la Chaussée Brunehaut

La construction du parc éolien de Chemin de Valenciennes viendra doubler celui des six éoliennes de la Chaussée Brunehaut à Haussy, déjà exploitées par JPÉE.

En service depuis 2016, le parc éolien de la Chaussée Brunehaut est composé de 6 éoliennes de 3,3 MW, et a produit 49 221 MWh en 2021, soit l'équivalent de 19 689 foyers alimentés en 2021.

Un parc éolien s'inscrivant dans le territoire Haussois

A l'hiver dernier, la société Eco Paysage, sous l'impulsion de JPee a effectué une opération de reboisement, en compagnie des élèves de CM1 et CM2 de l'école primaire Pasteur d'Haussy. A Haussy, c'est sur une superficie de 3 000 m² qu'ont été plantés 45 arbres, avec 5 variétés différentes, auxquels

s'est ajouté un linéaire de 155 mètres de haie composée de 5 variétés différentes. Toutes les espèces ligneuses seront soigneusement étiquetées pour renseigner les visiteurs lors de leur visite sur le site.

JPee a souhaité accompagner le territoire qui accueille le projet par une mesure environnementale forte en créant cet espace boisé à partir d'essences locales, favorable à la biodiversité, notamment en tant que lieu de nourrissage, de repos et de reproduction pour un grand nombre d'espèces.

En parallèle de la construction du parc éolien de Chemin de Valenciennes, JPee réalisera une série de panneaux pédagogiques et aménagera des chemins pour la pratique de la randonnée autour du parc. La réalisation du chemin de randonnée, en partenariat avec la CCPS, permettra d'apprendre le fonctionnement de l'éolien de manière ludique et sportive.

Contact presse

JP Energie Environnement

Maël Pelletier – mael.pelletier@jpee.fr

A propos de JP Energie Environnement

JP Energie Environnement (JPee) est un producteur indépendant français d'énergies renouvelables fondé en 2004. JPee développe, finance, construit et exploite des parcs éoliens et solaires sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2019, la Banque des Territoires (groupe Caisse des Dépôts) accompagne JPee en devenant actionnaire à 49 % de ses projets dès lors que ceux-ci sont prêts à construire.

En 2021, près de 580 GWh d'origine renouvelable ont été produits et ont permis l'alimentation en électricité de plus de 230 000 foyers.

En 2022, JPee poursuit sa croissance :

- 120 salariés répartis sur 6 agences (Caen, Paris, Nantes, Bordeaux, Montpellier, Bourges);
- 1800 MW de projets en développement ;
- 2 parcs éoliens et 10 parcs photovoltaïques en construction.

JP Energie Environnement s'engage sur le long terme avec les territoires afin de réaliser des projets cohérents, qui s'inscrivent pleinement dans les objectifs de la transition énergétique.

www.jpee.fr